

CONDITIONNEMENT DES GRAINES

Une fois les graines extraites des fruits, elles sont vannées pour éliminer les impuretés puis, si nécessaire, mises à sécher en couches fines dans un endroit ventilé et ombragé.

Tri des graines saines

Pour trier et éliminer les graines vaines (stériles, avortées ou attaquées par des insectes qui sont plus légères) le lot de graine est plongé dans de l'eau.

Les graines qui flottent sont éliminées.

Les graines qui coulent sont retirées de l'eau et soit :

- ✓ Elles sont semées directement si ce sont des graines récalcitrantes
- ✓ ou séchées si elles sont orthodoxes et doivent être expédiées ou conservées.

Ce mode de tri ne peut être utilisé pour les toutes petites graines, que les arbres produisent généralement en grande quantité (*Anogeissus*, *Milicia*, *Ficus*...). Ces graines sont à semer abondamment en germoir puis repiquer les jeunes plants : la viabilité des graines d' *Anogeissus* est d'environ à 1%.

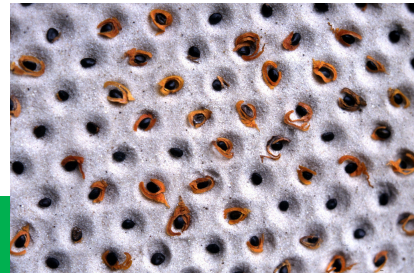


Séchage des graines

Les graines sorties de l'eau doivent être séchées dans un endroit ventilé à l'ombre, en couches fines. :

- ✓ les petites graines sont posées sur un grillage moustiquaire,
- ✓ les grosses graines sur un sol propre,

L'exposition directe au soleil fait monter la température de la graine, ce qui peut entraîner sa dessiccation et tuer l'embryon.



Conservation des graines

Après séchage, les graines sont mises en sacs ou en bocaux hermétiques après un léger traitement insecticide et fongicide au cas où il resterait des œufs d'insectes ou une humidité favorable aux moisissures. On peut ajouter de la cendre de bois au lieu des pesticide à cause de leur caractéristiques hygroscopiques, ou un morceau de charbon de bois.

Rappelons que les graines récalcitrantes doivent être semées rapidement pour éviter la perte de pouvoir germinatif. Ce sont essentiellement les espèces de forêt dense humide. Certaines espèces de zone sèche sont également dans ce cas (*Vitellaria paradoxa*, *Azadirachta indica*,...) comme la majorité des espèces à graines oléagineuses. Il est possible d'améliorer leur conservation de quelques mois, rarement plus, en chambre froide à 5°C.

Les graines de certaines espèces pionnières se conservent mieux : elles alimentent la banque de graines du sol forestier dans l'attente d'une ouverture du couvert et d'un peu de lumière pour germer.

Le pouvoir germinatif devrait être contrôlé au départ puis régulièrement, fréquemment pour les espèces récalcitrantes ou une fois par an pour les espèces orthodoxes, pour vérifier la qualité du lot de graines.